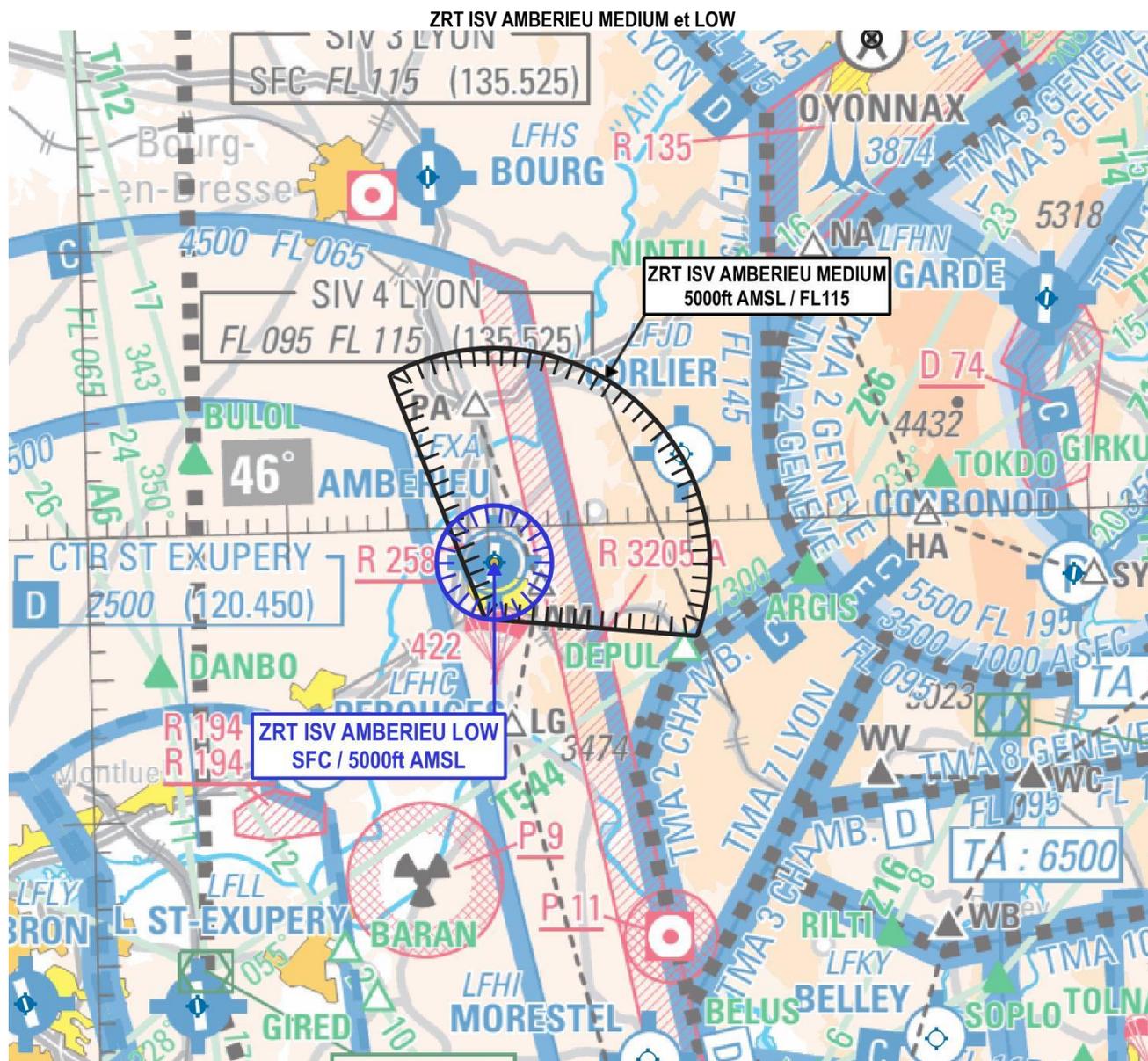


Objet : Création de deux Zones Réglementées Temporaires dans le cadre de l'entraînement à l'Infiltration Sous Voile (ISV) dans la région d'AMBERIEU (LFXA)

En vigueur : Du mardi 29 juillet au jeudi 31 juillet 2025

Lieu : FIR : MARSEILLE LFMM – AD : AMBERIEU (LFXA), CORLIER (LFJD), LYON BRON (LFLY), LYON ST-EXUPERY (LFL)



ACTIVITÉ

Exercice d'entraînement pour parachutage avec infiltration sous voile (ISV).

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ	
ZRT ISV AMBERIEU LOW et MEDIUM activables par NOTAM à J-2 :	
29 juillet : 0700-1000 et 1800-2100	
30 juillet : 0700-1000	
31 juillet : 0700-1000 et 1800-2100	
3 sauts de 20 minutes chacun dans chaque créneau horaire défini ci-dessus	
INFORMATION DES USAGERS	
Activité réelle connue de :	
Marina INFO :	143.550 MHz / 317.500 MHz
LYON INFO :	135.525 MHz
AMBERIEU A/A :	122.100 MHz
STATUT	
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.	
ORGANISME GESTIONNAIRE	
Directeur de saut	
CONDITIONS DE PENETRATION	
Contournement obligatoire sauf pour :	
<ul style="list-style-type: none"> - Les aéronefs participant à l'exercice. - Les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le gestionnaire. 	
SERVICES RENDUS	
CAM / CAG : Information de vol et alerte	
LIMITES LATERALES ET VERTICALES	
ZRT ISV AMBERIEU LOW Limites latérales Cercle de 2 NM de rayon centré sur 45°58'47"N, 005°20'16"E (ARP LFXA) Limites verticales SFC / 5000 ft AMSL	ZRT ISV AMBERIEU MEDIUM Limites latérales 45°56'49"N, 005°19'44"E 46°05'25"N, 005°15'18"E arc horaire de 7.5 NM de rayon centré sur 45°58'47"N, 005°20'16"E 45°56'00"N, 005°30'13"E 45°56'49"N, 005°19'44"E Limites verticales 5000ft AMSL / FL115
DISPOSITIONS PARTICULIERES	
Les LF-R 258 et LF-R 3205 A ne seront pas activables durant les créneaux d'activation des ZRT. Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.	
ORGANISMES A CONTACTER	
Jusqu'au 28 Juillet 2025 : Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO A7 (Section EA & Expertise 3D) Téléphone : 04 87 65 57 99 ou 04 87 65 54 05 PNIA : 864 942 5405 (4799) Division Opérations / Cellule OR : 06.14.54.35.55 / 06.35.23.66.15	A partir du 29 juillet 2025 : Directeur de Saut : 06.14.54.35.55 / 06.35.23.66.15 / 06.66.67.80.08